

CONVOCATION AUX ÉPREUVES ORALES

Paris, le 12 juin 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer au nom de Monsieur Valérie Theis, Directrice adjointe Lettres de l'ENS et présidente du jury, que vous avez été déclaré admissible par le jury au concours d'entrée à l'École normale supérieure - Groupe A/L - et donc de vous convoquer pour prendre part aux épreuves orales.

Les épreuves orales d'admission du concours A/L pour la session 2023 sont programmées du vendredi 16 juin au samedi 1^{er} juillet 2023. Des interrogations se dérouleront tous les jours, samedis et dimanches inclus.

Les candidats doivent impérativement respecter le calendrier individuel des épreuves orales qui leur est attribué.

Vous devez vous présenter un quart d'heure avant l'heure de tirage du sujet pour toutes les épreuves à l'ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris à l'entrée de la salle des Actes (1^{er} étage), muni de votre convocation et d'une pièce d'identité.

Vous serez pris en charge par un appariteur à l'entrée de la salle, vous ne devez surtout pas rentrer dans la salle à votre arrivée.

Vous disposerez d'un temps de préparation de 1 heure 30 pour toutes les épreuves et de 30 minutes d'interrogation devant le jury.

Vous ne devez apporter aucun ouvrage ou document pour la préparation des épreuves. Des ouvrages usuels sont à votre disposition dans la salle de préparation (dictionnaires français, LVE, chronologies, atlas...).

L'épreuve est considérée comme commencée dès que le candidat dispose de son sujet ; le candidat ne doit donc communiquer avec aucune personne extérieure avant la fin de son interrogation.

Les candidats doivent éteindre leur téléphone portable dès leur arrivée à l'entrée de la salle des Actes, avant de procéder à l'emargement puis d'aller tirer leur sujet. Ils ne peuvent l'allumer de nouveau qu'à l'issue de leur interrogation.

Votre interlocuteur principal pendant le déroulement des épreuves orales est le secrétariat pédagogique du concours. Il est assuré par deux enseignants chercheurs de l'École qui sont nommés par la Présidente du Jury pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Le secrétariat est situé à l'ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, salle Beckett (rez-de-chaussée). Il est joignable au 01 44 32 32 35 (à compter du 16 juin). Vous pouvez également joindre le secrétariat par e-mail à l'adresse : oraux.al@ens.psl.eu

Les résultats seront mis en ligne le **mercredi 5 juillet** sur le site Internet de l'ENS (www.ens.psl.eu).

Les candidats non admis auront la possibilité de rencontrer les membres du jury le 5 juillet à partir de 14 heures pour la confession, qui portera sur les épreuves orales ainsi que sur les épreuves écrites spécifiques à l'ENS (Paris).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Chef du Service des concours, de la scolarité et des thèses



Monica FLOREA